ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

apiculture

Question écrite n° 121504

Texte de la question

M. Jean Charroppin attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche à propos de la surmortalité des abeilles qui persiste deux ans après que deux insecticides incriminés - le Gaucho et le Régent - ont été suspendus. Il aimerait ainsi connaître son avis sur ce regrettable état de fait.

Texte de la réponse

Les constatations relatives à la mortalité des abeilles évoquées par les apiculteurs sont complexes. Des mortalités d'abeilles ont été constatées hors des zones de grandes cultures ou dans des zones de grandes cultures où des produits phytosanitaires tels que Regent TS ou Gaucho n'ont pas été utilisés. Afin d'étudier les causes de ces mortalités, le ministère chargé de l'agriculture et de la pêche a initié en 2002 la mise en place d'une étude multifactorielle des troubles des abeilles, assortie d'un comité scientifique et technique chargé de recenser et analyser les causes de mortalités décrites. Parallèlement une enquête de terrain a été mise en place. L'enquête multifactorielle prospective (EMP) animée par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), et mise en oeuvre par les services régionaux de la protection des végétaux (SRPV) et les directions départementales des services vétérinaires (DDSV) depuis 2002 est terminée, pour ce qui concerne sa phase de terrain. Les résultats complets de cette enquête sont en cours de traitement par l'AFSSA qui en assurera la diffusion. D'autre part, le réseau sanitaire de surveillance permet d'établir un bilan annuel des mortalités et dépopulations des abeilles signalées auprès des DDSV. Les résultats de cette surveillance sont exploités et mis en parallèle avec ceux de l'enquête multifactorielle prospective. Ce réseau a constaté un net recul des déclarations de mortalités depuis 2004. En outre, des études sont toujours menées afin de déterminer si les abeilles ne seraient pas affectées par d'autres facteurs associés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques régulièrement incriminés, comme la diminution des surfaces emblavées en tournesol, une des principales fleurs qu'elles butinent. Les effets d'une mauvaise utilisation éventuelle du médicament vétérinaire sont également étudiés. Ces recherches sont notamment fondées sur les hypothèses formulées par l'AFSSA dans le cadre de l'enquête multifactorielle et sur les résultats du comité scientifique et technique de l'étude multifactorielle pilotée par la direction générale de l'alimentation.

Données clés

Auteur : M. Jean Charroppin
Circonscription : Jura (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 121504
Rubrique : Agriculture
Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3227
Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4415